

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE
MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS
Tenue via la plateforme Zoom
Le 10 septembre 2020

Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du
Mouvement d'implication francophone d'Orléans

PRÉSENCES

Membres du MIFO : Jean-Paul Attiogbe, Bernard Aubin, Julien Bourdeau, Nicole Fortier, Éric Génier, Zouina Karkar, Gilles Laporte, Denise Lemire, Daniel Letouzé, Lyne Levac, Émile Maheu, Jean-Luc Malherbe, Patrick Marleau, Sylvain Paquin, Denise Paradis, Lucie Sabourin, Johanne Sheridan, Sylvie Touchette-Dubuc, Isabelle Wilkie

Membres du conseil d'administration du MIFO : Nadège Attiogbe, Mehdi Bessam, Luc Bessette, Jean-François Born, Yannick Charette, Trèva Cousineau, Nicole Kikcio, Josée Séguin, Danielle Vinette

Invités/Observateurs : Élise Busa-Boyi, Marie Ève Chassé, Carol Jolin, Mélanie Lecours

Membre du personnel : Marie-Claude Doucet, Joëlle Drouin, Jenny Fahmy, Manon Gaudreau-Chevalier, Olivier Gauthier, Gilbert Gosselin, Sylvie-Anne Groulx, Anne Gutknecht, Lucie Lavoie-Chartrand

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : 19 h 13

2. MOT DE BIENVENUE

Trèva Cousineau, présidente du MIFO, souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Trèva Cousineau fait le constat du quorum. La réunion commence avec **41** personnes, dont **28** membres en règle et **13** observateurs.

3. CHOIX D'UNE PERSONNE À LA PRÉSIDENTIE ET AU SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Le conseil d'administration a nommé Marie Ève Chassé comme présidente d'Assemblée et Manon Gaudreau-Chevalier comme secrétaire. Trèva Cousineau présente madame Marie Ève Chassé, présidente de l'Assemblée générale spéciale du MIFO.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition n° 2020-01

« Il est proposé par Éric Génier et appuyé par Denise Paradis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉE

5. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Trèva Cousineau demande d'abord si tous ont reçu le document expliquant les mesures transitoires suggérées par le Conseil d'administration.

Proposition n° 2020-02

« Il est proposé par Lucie Sabourin et appuyé par Josée Séguin de recevoir les mesures transitoires telles que présentées. »

ADOPTÉE

Trèva Cousineau procède aux explications qui justifient les amendements aux Statuts et règlements proposés par le Conseil d'administration du MIFO.

Proposition n° 2020-04

« Il est proposé par Sylvie Touchette-Dubuc et appuyé par Luc Bessette d'adopter la modification à l'article 2.4 des Statuts et règlements du MIFO qui se lit comme suit :

'Le conseil d'administration est l'autorité suprême du MIFO entre les assemblées générales des membres. Il assure et supervise la mise en œuvre des résolutions et des vœux de l'AGA ou AGE.

Il a la responsabilité de définir les orientations et les priorités de l'organisme ainsi que de veiller à ce que les décisions prises contribuent au bon fonctionnement du MIFO à court et à long terme tout en tenant compte de la clientèle desservie par l'organisme.' »

Amendement n° 1

« Il est proposé par Daniel Letouzé et appuyé par Yannick Charrette que soit écrit en toutes lettres 'Assemblée générale annuelle' et 'Assemblée générale extraordinaire' au lieu de 'AGA' et 'AGE'. »

ADOPTÉ

La proposition telle qu'amendée est adoptée.

Proposition n° 2020-05

« Il est proposé par Luc Bessette et appuyé par Isabelle Wilkie d'adopter la modification à l'article 2.4.1 des Statuts et règlements du MIFO pour que la première phrase de l'article se lise comme suit : *'Le conseil d'administration se compose de neuf (9) administrateurs élus'*. »

ADOPTÉE

Le Conseil d'administration a retiré des Statuts et règlements suggérés, la proposition de modification à l'article 2.4.5., il n'y a donc aucun autre changement proposé.

6. FIN DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à **19 h 35**.

Proposition n° 2020-06

« Il est proposé par Éric Génier que la séance soit levée. »

Trèva Cousineau, présidente du MIFO

Josée Séguin, secrétaire